

## Portfolio politique professionnelle *objectifs annuels 2020*

Objectifs et mesures 2020

	<b>Objectifs</b>	<b>Mesures</b>
1.	La composition et le travail des Commissions politique professionnelle (CPP) et développement de la profession (CDP) sont connus des membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les contenus élaborés par la CPP et la CDP sont communiqués aux membres de l'ASE</li> <li>- Les organes de l'ASE sont utilisés pour la diffusion de contenus thématiques pertinents</li> <li>- Les informations déterminantes sont publiées dans la revue de l'ASE ou envoyées aux membres au format électronique</li> </ul>
	Evaluation :	-
2.	Les membres sont sensibilisé-e-s à la nécessité de développer des réseaux interprofessionnels et reçoivent du soutien sur la manière concrète de procéder	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des ergothérapeutes par rapport à la nécessité de développer le réseau au moyen de la revue, sur le site Internet et lors des manifestations de l'ASE (rencontre des propriétaires de cabinets d'ergothérapie, assemblée des délégué-e-s, conférence des président-e-s)</li> </ul>
	Evaluation :	-
3.	Le projet «Parachute» Prévention des chutes dans le domaine des soins est utilisé comme exemple pour promouvoir la collaboration interprofessionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les canaux de communication existants sur le plan stratégique et opérationnel sont exploités pour constituer ou développer des réseaux</li> <li>- D'autres offres de formation continue sont proposées en collaboration avec physioswiss, le bpa et dans certains cas les services de la santé publique des cantons concernés</li> </ul>
	Evaluation :	-

4.	L'ASE est au courant des dernières évolutions au sujet de la cybersanté et défend les intérêts de l'ergothérapie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ASE siège au comité de pilotage de l'IPAG DEP (en tant que membre du CC) et est représentée au sein du groupe de travail rapport de sortie électronique (mandataire)</li> <li>- Les mandataires cybersanté apportent leur soutien aux sections sur les questions relatives à la procédure stratégique en matière de cybersanté</li> <li>- Sur le site Internet, des informations pertinentes sont publiées sur les dernières évolutions en matière de cybersanté à l'intention des membres</li> <li>- Les possibilités d'affiliation collective sont évaluées pour les communautés de référence</li> </ul>
	Evaluation :	-
5.	Le développement de ST Reha est suivi avec attention et l'ergothérapie est intégrée aux systèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ASE envoie des délégué-e-s aux séances de la « table ronde »</li> </ul>
	Evaluation :	-
6.	L'ASE est informée de la mise en œuvre et des répercussions des systèmes tarifaires DRG et TARPSY	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ASE se procure activement des informations au sein des différentes structures de l'ASE (rencontre des ergothérapeutes chef-fe-s, rencontre des propriétaires de cabinets d'ergothérapie, conférence des président-e-s)</li> <li>- L'ASE engage le dialogue avec Swiss DRG et explique les conséquences des systèmes tarifaires sur l'ergothérapie</li> <li>- Le dialogue avec d'autres professions au sujet des répercussions des systèmes tarifaires est engagé via la FSAS</li> </ul>
	Evaluation :	-
7.	La bonne collaboration entre les ergothérapeutes travaillant dans le domaine de la psychiatrie et les services d'aide et de soins à domicile dans le domaine de la psychiatrie est communiquée sur la base d'exemples concrets	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des interviews sont menées conjointement avec des ergothérapeutes et des services d'aide et de soins à domicile Des facteurs de collaboration efficace sont recherchés Ces interviews sont publiées dans la revue de l'ASE (évent. aussi la revue des services d'aide et de soins à domicile)</li> <li>- Des facteurs de collaboration efficace sont déterminés et communiqués</li> </ul>
	Evaluation :	-

8.	Les mesures visant à combattre la pénurie de personnel qualifié sont mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un système de parrainage pour assurer l'accompagnement des jeunes professionnel-e-s ou des ergothérapeutes venant de s'établir en tant qu'indépendant-e-s est mis sur pied et introduit</li> <li>- Un mentorat est lancé</li> </ul>
	Evaluation :	-
9.	Les gymnases envoient les élèves à des journées d'information dans les hautes écoles spécialisées comme les universités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un dossier papier est disponible à l'intention des participant-e-s aux stages d'initiation</li> <li>- Un concept pour atteindre les élèves des gymnases a vu le jour Des informations sont diffusées dans toute la Suisse</li> </ul>
	Evaluation :	-
10.	Les premières étapes sont franchies pour prolonger la période de suppléance de trois semaines autorisée par SASIS	- Le thème est abordé au sein de la FSAS
	Evaluation :	
11.	L'article concernant la prescription de l'ergothérapie en pédiatrie est imprimé dans la revue en français	- Des contacts sont noués avec la rédaction de la revue et ils sont entretenus
	Evaluation :	-
12.	Les procédures à suivre avec les assurances sont connues des membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les méthodes éprouvées sont communiquées dans les différentes structures telles que la rencontre des ergothérapeutes chef-fe-s, les rencontres régionales, la rencontre des propriétaires de cabinets d'ergothérapie, la conférence des président-e-s, etc.</li> <li>- Les méthodes éprouvées sont régulièrement publiées dans le manuel pratique</li> </ul>
	Evaluation :	-
13.	Les contacts sont entretenus avec les centres de prestations des caisses-maladie. Quand des problèmes surviennent, des solutions sont recherchées	- Pour la concertation sur les différents cas, les contacts directs avec les centres de prestations des CM visitées continuent d'être exploités
	Evaluation :	-

14	Des visites sont rendues à deux autres caisses-maladie	- KPT, Concordia
	Evaluation :	-
15	La possibilité de demande de garantie de prise en charge des coûts par voie numérique est mise en œuvre et connue des membres	- Le cas échéant, la mise en œuvre se fera prochainement grâce au nouveau système de facturation Medical Invoice
	Evaluation :	-
16	L'ASE est en contact avec la Société des médecins-conseils	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des entretiens ont lieu régulièrement</li> <li>- Un entretien a eu lieu entre les présidentes de l'ASE et de la SSMC</li> <li>- Des entretiens réguliers sont planifiés concernant le modèle de rapport à remplir au format numérique</li> </ul>
	Evaluation :	-